



Photo 5 : Un dispositif de bassins d'orage et de chemins profilés a été mis en place pour tenter de maîtriser les ruissellements du vignoble. Ces aménagements fonctionnent efficacement en période de pluviométrie normale. A l'inverse, ils peuvent s'avérer rapidement insuffisants en cas de fort orage tel que celui de septembre 2002. Ici les écoulements peuvent franchir l'aménagement déflecteur sous l'effet de la vitesse.



Photo 3 : Le quartier des Portes situé le long de la rue du Carre (RD108) a particulièrement été touché en septembre 2002, suite à un violent orage (75 mm de précipitation en 45 min à Marsannay). Ici, le mur d'une propriété a été renversé suite à une accumulation d'eau à l'amont.



Photo 2 : D'importants ruissellements se sont produits dans le vignoble en septembre 2002, suite à un violent orage (75 mm de précipitation en 45 min à Marsannay), entraînant un lessivage important du sol et de nombreux dépôts sur les voiries. Ici la rue des Vignes a été envahie par les boues.

Terrain régulièrement inondé. En cas de fort orage, l'eau submerge la rue des Vignes et peut inonder des maisons situées à l'aval. Ce scénario se serait produit vers 1985.



Photo 4 : De nombreux axes préférentiels d'écoulement drainant le vignoble débouchent dans le village. (Ici la rue des Carrières).



Photo 1 : D'importants ruissellements ont atteint le village, dont la place de la mairie en septembre 2002, suite à un violent orage. 75 mm ont été enregistrés en 45 min à Marsannay.




Photo 6 : La ferme et les terrains avoisinants ont été inondés à plusieurs reprises, dont probablement en septembre 2002, par des écoulements provenant du vignoble de Champforey/en Méchalot (entre 20 et 30 cm d'eau au maximum, au niveau de la ferme).

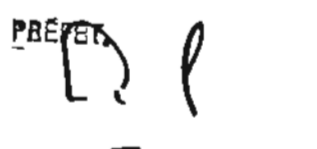
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES  
NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATION  
PAR ECOULEMENTS PROVENANT DES VALLONS ET DES COMBES  
COMMUNE DE MARSANNAY-LA-CÔTE

CARTE INFORMATIVE

Légende :



Vu pour être annexé  
à mon arrêté n° 347 du 19 JUIN 2010



Christian GALLIARD de LAVERNÉE

- Champ d'inondation
- Ravinement et ruissellement sur versant
- Ruissellement potentiel
- Bassin d'orage
- Bassin d'orage enterré
- Sens d'écoulement préférentiel
- Limite communale